

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Antananarivo, le 05 AOÛT 2015

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS DE MADAGASCAR

A

N° 190 -15/MJS

Monsieur LE PRESIDENT DU COMITE
D'ORGANISATION DES JEUX DES ILES
(COJI)

Objet : Demande d'excuse officielle et publique

Monsieur le Président,

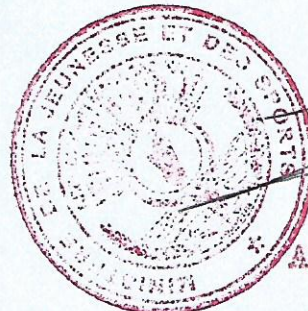
Faisant suite aux événements successifs qui se sont déroulés pendant la compétition décrits ci-après :

- Acte portant atteinte à la dignité ainsi qu'à l'honneur de notre pays par un geste inapproprié d'une responsable en arrachant et en froissant le drapeau national malagasy lors de la cérémonie de remise de médaille au stade olympique de St Paul le Mardi 04 Août dans l'après midi.
- Non respect de l'ordre de préséance protocolaire lors des cérémonies de remise des médailles.


Devant ces agissements, nous nous sentons offusqués et l'honneur du peuple Malagasy bafoué.

Ainsi, nous demandons à l'endroit de la personne responsable de cet acte regrettable de présenter une excuse officielle et publique envers le peuple et l'Etat Malagasy dans un délai de 24 heures.

Recevez, Monsieur le Président, mes sentiments distingués.




ANDRIAMOSANISOA
Jean Anicet

Reçu le 5/08/15

A. P. E. S. W.